



**HAL**  
open science

# LA DISCRIMINATION ” PRIVATIVE ” DANS L’ACTIVITÉ EXPLICATIVE

Daniel Gilibert, Edith Salès-Wuillemin

► **To cite this version:**

Daniel Gilibert, Edith Salès-Wuillemin. LA DISCRIMINATION ” PRIVATIVE ” DANS L’ACTIVITÉ EXPLICATIVE. Bulletin de psychologie, 2005, 477, pp.307-320. halshs-00903249

**HAL Id: halshs-00903249**

**<https://shs.hal.science/halshs-00903249>**

Submitted on 10 Nov 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La discrimination « privative » dans l'activité explicative

GILIBERT Daniel\*  
SALES-WUILLEMIN Édith\*\*

### INTRODUCTION

L'objectif de cette étude est d'analyser la façon dont les sujets expliquent un fait divers, lorsque ce fait divers implique une personne originaire du pays ou immigrée et que l'issue de ce fait divers est négative ou, au contraire, positive. Plus précisément, il s'agit de montrer comment les sujets gèrent les stéréotypes négatifs en refusant d'attribuer des caractéristiques manifestement négatives à un groupe stéréotypé, mais en omettant pourtant de lui attribuer des caractéristiques positives incompatibles avec ces stéréotypes.

En ce qui concerne spécifiquement l'explication des événements, les études réalisées sur les processus d'attribution causale montrent, en fait, l'existence de nombreuses distorsions attributives orientant l'analyse causale produite par le sujet (erreur fondamentale d'attribution, distorsion acteur/observateur, distorsion d'auto-complaisance, valorisation sociale de l'internalité... (voir, à ce propos Deschamps, Beauvois, 1994). Dans ce domaine, l'appartenance à un groupe social joue un rôle essentiel, lorsque le sujet doit expliquer des conduites positives ou négatives impliquant des membres de son propre groupe social ou celles de membres d'un autre groupe moins valorisé (Taylor, Jaggi, 1974 ; Hewstone, 1990 ; Jackson, Sullivan, Hodge, 1993 ; Beauvois, Gilbert, Pansu, Abdellaoui, 1998).

### Distorsions d'explication en fonction de l'attitude à l'égard des groupes impliqués

À ce sujet, on considère que les attributions causales en contexte intergroupe reflètent les attitudes et préjugés dans l'évaluation du sujet à l'égard des groupes (Pettigrew, 1979). Les attributions faites par le sujet ont, alors pour conséquence, un filtrage de la réalité (lui permettant de mettre en relief une cause plutôt qu'une autre et, donc, de donner à voir un monde comme meilleur, préférable, plus vrai qu'un autre (Casari, Sales-Wuillemin, Bromberg, 1989). Par exemple, dire que « Paul a réussi parce qu'il est brillant » ou que « Rachid a réussi parce qu'il a été aidé par un collègue », relève, parfois, d'une interprétation *a posteriori*, permettant de maintenir une évaluation cohérente entre ce qu'il nous est

donné à penser des personnes et certains de leurs faits. Une étude de Rosenberg et Wolsfeld (1977) illustre à quel point l'explication d'un comportement peut refléter l'attitude du sujet à l'égard de la personne impliquée dans le comportement. Les auteurs observent notamment que plus l'attitude d'étudiants est favorable à la cause israélienne dans le conflit du Proche-Orient, plus ceux-ci attribuent une victoire, obtenue par les Israéliens ou un acte moral réalisé par eux, à des caractéristiques internes aux Israéliens. De la même façon, ils attribuent d'autant plus un échec ou un acte immoral impliquant les Israéliens à des facteurs dus à la situation et externes. Les résultats d'une autre étude (Greenberg, Rosenfeld, 1979) sont encore plus illustratifs de ce lien entre attitude et explication dans les perceptions intergroupes. Dans cette étude, les auteurs observent que, pour expliquer la réussite d'un individu à une tâche purement intuitive, les sujets blancs présentant un fort ethnocentrisme attribuent plus souvent cette réussite à la chance et moins souvent à l'habileté, s'il s'agit d'un Noir plutôt que d'un Blanc. Inversement, ils attribuent plus volontiers un échec à la même tâche à l'inaptitude de l'individu s'il s'agit d'un Noir plutôt que d'un Blanc.

### La distorsion de bienveillance permettant de valoriser les actes du groupe d'appartenance

Des études ainsi réalisées en contexte intergroupe, on peut dégager différentes distorsions de réponses, selon que le sujet explique des faits impliquant des personnes de son groupe d'appartenance (endo-

\* Laboratoire de psychologie clinique et sociale (LPCS) (EA3658), Groupe psychologie sociale des discours (GPSD), pôle Apprentissage, acquisition, formation, éducation (AAFE), Université de Bourgogne, BP 26513, 21065 Dijon Cedex. <Daniel.Gilbert@u-bourgogne.fr>

\*\* Laboratoire de psychologie clinique et sociale (LPCS) (EA3658), Groupe psychologie sociale des discours (GPSD), pôle Apprentissage, acquisition, formation, éducation (AAFE) Université de Bourgogne, BP 26513, 21065 Dijon Cedex ; Université Paris 8, Laboratoire de psychologie sociale (EA351) UFR7, Psychologie, pratiques cliniques et sociales, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex. <Edith.Sales-Wuillemin@univ-paris8.fr>

groupe) ou des faits impliquant des personnes d'un autre groupe (exogroupe). Concernant l'explication de faits impliquant l'endogroupe, on observe généralement une distorsion de bienveillance envers l'endogroupe, qui consiste à valoriser les représentants de son groupe d'appartenance en les créditant de la responsabilité de leurs actions socialement désirables (en attribuant ses actions positives à des causes qui leur sont internes, comme leurs qualités personnelles, leurs intentions ou efforts). Cette distorsion conduit également à dédouaner les membres de son groupe de la responsabilité de leurs actions socialement indésirables (en attribuant ses actions négatives à des facteurs liés à la situation, au hasard ou à l'intervention d'autrui). Cette tendance bienveillante est généralement interprétée comme résultant d'un besoin d'identité sociale positive (Hewstone, 1990) qui amène le sujet à présenter son groupe d'appartenance sous un jour positif, en le créditant de ses actions positives et en contestant que puisse lui être attribuée la responsabilité d'actions négatives. Par exemple, attribuer la situation de chômage à des facteurs socio-économiques et contester qu'elle puisse être attribuée à des facteurs propres aux chômeurs, peut permettre à des chômeurs de maintenir une image positive d'eux-mêmes. Selon Beugré (1989), un mécanisme de défense serait ainsi à l'œuvre dans les choix d'explication des chômeurs et permettrait de comprendre pourquoi l'attribution du chômage à des facteurs situationnels est plus prononcée dans les réponses des chômeurs que dans celles des personnes en activité. En effet, il est observé que, parmi les chômeurs, ce mode d'explication défensif est corrélé avec l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes (un lien similaire entre distorsion défensive et estime de soi est également observé pour l'explication des faits de discrimination sexuelle par des femmes (Major, Quinton, Schmader, 2003). Hormis, la distorsion défensive en faveur du groupe d'appartenance, impliqué dans une situation sociale indésirable, les sujets peuvent, aussi, faire intervenir une distorsion qui valorise le groupe impliqué dans une situation sociale désirable et lui attribuer le mérite de cette situation pour se valoriser. Klein et Licata (2001) ont, ainsi, observé que les Belges francophones, en comparaison avec des Belges néerlandophones, attribuent essentiellement les différences sociologiques qui les avantagent (prise en charge plus fréquente des personnes âgées de la part des francophones, votes politiques moins extrémistes...) à des causes internes (attachement aux liens familiaux, sentiments intolérants et racisme moins importants...). Ce type d'explication, qui valorise le groupe d'appartenance francophone n'est, d'ailleurs, observé

que lorsqu'il s'agit de sujets qui s'identifient fortement à leur groupe linguistique francophone<sup>1</sup>.

### **La distorsion de malveillance permettant de dévaloriser les actes de l'exogroupe**

Les sujets ne se contentent pas toujours de présenter leur groupe sous un angle positif et leurs réponses peuvent, parfois, témoigner d'une distorsion de malveillance vis-à-vis de l'exogroupe. Cette distorsion de malveillance se traduit, alors, par une tendance à dévaloriser les membres de l'exogroupe en leur attribuant principalement la responsabilité de leurs actions socialement indésirables ou en contestant que leur soit attribué le mérite d'actions positives. C'est, par exemple, ce qu'observent Islam et Hewstone (1993, exp. 1) à partir des réponses de sujets musulmans du Bangladesh à un questionnaire portant sur l'explication de comportements prosociaux et asociaux impliquant des Hindous, avec lesquels ils sont en conflit. Il apparaît que les sujets musulmans attribuent les comportements asociaux des Hindous plus fréquemment à des caractéristiques internes, qu'ils ne le font pour leurs comportements prosociaux. Dans la même veine, et concernant toujours les relations historiquement conflictuelles, Hunter, Stringer et Watson (1991) constatent que des catholiques et des protestants d'Irlande du Nord ont tendance à être malveillants les uns envers les autres, dans les explications qu'ils donnent spontanément d'événements historiques impliquant les deux parties. En effet, lorsqu'un acte violent mettait en cause un membre de l'exogroupe, les sujets invoquaient des caractéristiques propres aux membres de ce groupe pour expliquer qu'un tel acte se fut produit. En outre, les auteurs observent que, lorsque les sujets doivent expliquer un acte violent, qui implique un membre de l'endogroupe, ils en rejettent la responsabilité sur l'extérieur et la plupart du temps, invoquent l'attitude provocatrice de l'exogroupe comme cause essentielle. Ainsi, on voit, notamment au travers de l'explication des faits historiques, que les sujets créditent plus volontiers les ressortissants d'une autre nation de la responsabilité d'un fait historique indésirable, qu'ils ne le font lorsque leur propre nation est impliquée et d'autant qu'ils s'identifient à leur groupe d'appartenance (Doosje, Branscombe, 2003).

Dans ces études, les explications des sujets sont appréhendées de différentes façons : soit en leur demandant d'exprimer un degré d'accord avec diverses affirmations explicatives (clairement internes ou externes) soit en effectuant une analyse de contenu sur les explications que les sujets ont eux-mêmes générées. D'autres méthodes ont parfois été utilisées, comme l'analyse syntaxique des productions des sujets (ce qui permet à la fois d'éviter les effets d'induction expérimentale liés aux réponses habituellement proposées au sujet, tout en disposant d'une méthode objective de dépouillement). C'est notam-

1. Voir également Guimond (2000) pour les effets combinés d'identification et de socialisation sur les attributions entre groupes.

ment le cas dans une étude de Sales-Wuillemin et Frigout (1999) lors de laquelle les sujets, des étudiants, devaient réaliser un commentaire de texte et proposer un titre à un article journalistique relatif à des actes de délinquance et au trafic de drogues perpétrés dans une banlieue parisienne. Il apparaît que les sujets, s'étant déclarés racistes lors d'une étude antérieure, produisent dans leurs textes un plus grand nombre de propositions grammaticales dans lesquelles le référent immigré (ou un équivalent paradigmatique) est mis en position de sujet grammatical. L'accent est donc mis sur le rôle actif joué par la population immigrée en ce qui concerne ces événements, ce qui laisse à penser que ces sujets accentuent la responsabilité de cette population pour expliquer ces événements. Les sujets se déclarant non-racistes, quant à eux, présentent les choses différemment et recourent à un référent « social » (la pauvreté, le chômage, la jeunesse...) en place de sujet. Cela laisse supposer de leur part une interprétation en termes de causalité « sociétale » pour expliquer ces phénomènes de délinquance.

### **Imputation de caractéristiques négatives ou privation de caractéristiques positives dans la malveillance à l'égard de l'exogroupe**

Ces observations, en matière d'attribution causale, sont globalement cohérentes avec les recherches plus générales concernant l'effet des préjugés et des stéréotypes sur les jugements, qui, elles aussi, dégagent deux tendances qui ne sont, d'ailleurs, pas exclusives et conduisent toutes deux à une distorsion de jugement en faveur du groupe d'appartenance (Hewstone, Rubin, Willis, 2002), d'une part, une tendance à valoriser le groupe d'appartenance et, d'autre part, une tendance à stigmatiser l'exogroupe, en lui attribuant des caractéristiques négatives :

– de nombreuses études rapportent l'attribution d'un plus grand nombre de traits positifs pour l'endogroupe que pour l'exogroupe (biais pro-endogroupe dans l'attribution de valeurs positives, Deschamps, Doise, 1979 ; Hewstone, 1990... ) ;

– alors que d'autres rapportent l'attribution d'un plus grand nombre de traits négatifs pour l'exogroupe que pour l'endogroupe (dévalorisation de l'exogroupe dans l'attribution de valeurs négatives, Sachdev, Bourhis, 1987).

S'agissant cette tendance dévalorisante, rappelons que Devine (1989) a souligné le rôle déterminant du contrôle effectué par les sujets sur leurs réponses pour qu'elles n'aillent pas dans le sens des stéréotypes négatifs. Il a ainsi montré que les sujets qui se veulent non-racistes, ne sont pas, en soi, exempts de préjugés, mais qu'ils font l'effort de ne pas être influencés par les stéréotypes dans leurs jugements (pour un apport récent sur le caractère contrôlé des préjugés, voir Dambrun, Guimond, Michinov, 2003). En effet,

les sujets non-racistes, comme les autres, ont connaissance des stéréotypes existants et cette simple connaissance peut orienter leurs jugements dans des contextes où il ne leur est pas laissé de temps pour les contrôler. Ce n'est que lorsqu'ils disposent d'un peu de temps pour émettre leur jugement qu'ils résistent à l'influence des connaissances stéréotypiques au profit de leur propre conviction non-raciste.

Dans le même ordre d'idée, si l'expression d'une malveillance à l'égard de l'exogroupe impliqué dans des conduites négatives, est assez spontanée, notamment dans les cas de conflits ancrés dans une réalité historique, elle n'est pas pour autant systématique et de bon aloi (Hewstone, 1990). Les résultats d'une étude de Hewstone et Jaspars (1982) vont, effectivement, dans ce sens. Pour expliquer les inégalités sociales, dont pâtit la communauté noire (niveau d'études moins élevé, métiers moins qualifiés, chômage, criminalité), les sujets américains blancs ont tendance à attribuer assez spontanément ces inégalités à des facteurs dispositionnels impliquant la responsabilité des Américains noirs. Néanmoins, ce mode d'attribution, en soi malveillant, apparaît essentiellement lorsque les sujets répondent individuellement à un questionnaire, et tend à disparaître lorsque les sujets ont à discuter en groupe de l'origine de ces inégalités. Il semble, donc, qu'attribuer à une minorité la responsabilité des conduites indésirables dans lesquelles elle est impliquée, peut apparaître comme une expression trop manifeste de discrimination, qu'il convient de contrôler<sup>2</sup>.

D'une façon plus systématique, Castel et Lacassagne (1993), Lacassagne, Sales-Wuillemin, Castel et Jebrane (2001) ont traité du stéréotype de l'immigré maghrébin et ses effets latents sur une tâche

2. On peut également se demander si le protocole de recherche ne joue pas un rôle important quant à l'expression de points de vues catégoriels. Par exemple, dans certaines études organisationnelles, où la catégorie d'appartenance hiérarchique de la cible (cadre ou exécutant) est présentée de façon incidente, on peut observer des effets défensifs pour l'endogroupe et des effets de malveillance pour l'exogroupe (Kouabenan, Gilibert, Medina, Bouzon, 2001). Dans d'autres études, où la consigne insiste ouvertement sur la catégorie hiérarchique d'appartenance de la cible, on observe, cette fois une bienveillance généralisée, quelle que soit la cible (Beauvois, Gilibert, Pansu, Abdellaoui, 1998, exp. 2), alors que sur d'autres mesures un favoritisme pro-endogroupe apparaît néanmoins (par exemple lorsqu'il était demandé aux sujets de rapporter les explications habituellement données par les personnes cibles elles-mêmes, les sujets présentent plus souvent les membres de leur groupe socio-professionnel, que ceux de l'autre groupe, comme « internes », s'attribuant plus souvent la responsabilité des événements, qu'ils soient désirables ou non désirables). L'effet du format de présentation des tâches de jugement, est en soi un objet d'étude pour étudier l'expression des stéréotypes (Dambrun, Guimond, Michinov, 2003).

d'association de mots. Il apparaît, dans cette dernière étude, que les stéréotypes négatifs relatifs aux Maghrébins ne s'expriment pas par une discrimination explicite, consistant à dévaloriser cet exogroupe en lui attribuant des caractéristiques négatives mais par une omission de valorisation positive. C'est ce que les auteurs appellent un effet de « discrimination privative ». Dans l'étude de Lacassagne et coll. (2001), cet effet se traduit par l'utilisation de traits essentiellement positifs pour décrire l'endogroupe (les « Français ») et l'absence de traits négatifs, mais aussi positifs, pour décrire l'exogroupe (les « Maghrébins » ; les sujets ayant dans ce dernier cas essentiellement recours à des traits neutres). Cet effet de « discrimination privative » n'est pas sans rappeler quelques résultats d'une recherche européenne de Pettigrew et Meertens (1995) montrant, notamment, que les sujets français exhibent majoritairement une sorte de préjugé subtil plutôt qu'ouvertement discriminant, à l'égard des immigrés maghrébins. Ce préjugé subtil se manifeste, notamment, par la défense de valeurs traditionnelles, l'importance accordée aux différences interculturelles et, surtout, le déni d'émotions positives de sympathie ou d'admiration à leur égard.

Cet effet de « discrimination privative » n'est donc pas un effet de « discrimination négative », au sens où on l'entend habituellement. En effet, le sujet ne dévalorise pas la cible stéréotypée en lui attribuant des caractéristiques négatives, pourtant existantes au sein du stéréotype (Hewstone, Rubin, Willis, 2002). On peut supposer que le sujet a conscience du caractère discriminatoire d'une attribution de caractéristique négative et qu'il évite spontanément d'en produire. Néanmoins, l'effet du stéréotype négatif semble persister dans certaines réponses du sujet, d'une façon détournée et non contrôlée, puisque le sujet omet, par ailleurs, d'attribuer des caractéristiques positives à la cible stéréotypée. Au vu de ce dernier résultat, on peut supposer qu'il est difficile, pour le sujet, de se rendre compte qu'il a omis d'émettre un jugement positif (qui n'allait pas de soi sur la base du stéréotype). Dans leurs jugements, les sujets ne marquent, donc, aucune hostilité explicite vis-à-vis de l'exogroupe, conformément à leur conviction non-raciste, mais omettent néanmoins, de mentionner des traits positifs, conformément au stéréotype raciste<sup>3</sup>.

3. Il semble difficile, à l'heure actuelle, d'établir de façon sûre, les processus en jeu dans l'apparition des effets de discrimination privative. L'étude ici présentée suggère que l'effet de discrimination, par privation de caractéristiques positives, peut se produire indépendamment d'une possibilité offerte d'attribution de caractéristiques négatives (les groupes de sujets étant indépendants lorsque l'issue était positive et lorsque l'issue était négative). Il est donc possible que tous les sujets ancrent, dans

### Un effet de discrimination « privative » dans l'explication d'un comportement positif

Notre étude porte sur la perception de la minorité française d'origine maghrébine et vise à mettre en évidence l'existence de la distorsion de discrimination privative dans les attributions de causalité faites par les sujets. Les sujets ont été confrontés à un faux article de journal mettant en scène un personnage, dont l'appartenance groupale a été manipulée (ce personnage ayant soit un patronyme à consonance française d'origine, soit un patronyme à consonance maghrébine). Ce personnage réalise une action, dont l'issue a également été manipulée (issue se révélant soit socialement positive, soit socialement négative). Les sujets ont eu à se prononcer au moyen d'une production écrite et d'échelles d'opinion, sur ce qui est à l'origine de l'action réalisée par ce personnage.

Suivant les résultats déjà obtenus dans le cadre des stéréotypes franco-maghrébins, nous faisons l'hypothèse que les attributions de causalité des sujets devraient corroborer deux distorsions : la distorsion de favoritisme au bénéfice du groupe d'appartenance (distorsion pro-endogroupe classique), mais s'exprimant de façon atténuée par un effet de discrimination privative. Ainsi :

- les sujets devraient imputer plus souvent au personnage la responsabilité d'une action, lorsque l'issue est positive, plutôt que négative, s'il fait partie de l'endogroupe plutôt que de l'exogroupe (effet d'interaction entre l'appartenance au groupe et l'issue de l'action) ;

- ce faisant, ils devraient exprimer une « malveillance » partielle vis-à-vis du personnage exogroupe (effet spécifique de l'appartenance, uniquement lorsque l'issue est positive et non lorsque l'issue est négative). Ainsi, lorsque le personnage maghrébin est impliqué dans un événement positif, les sujets devraient omettre de lui en attribuer le

un premier temps, leur raisonnement dans la connaissance du stéréotype négatif et que le processus de correction, incitant à la neutralité, ne s'applique que lorsqu'ils craignent d'attribuer une caractéristique négative à la cible stéréotypée. En d'autres termes, les sujets ne se montreraient pas systématiquement neutres, mais émettraient des jugements neutres, uniquement quand leur jugement où l'explication à produire porte sur un élément négatif, et peut constituer une discrimination négative (ce serait, par exemple, le cas, lorsqu'ils auraient la possibilité d'imputer la responsabilité d'un comportement anticoncivique à un Maghrébin, conformément au stéréotype ambiant). Au contraire, dans le cas où ils ne créditeraient pas un Maghrébin de la responsabilité d'un comportement pro-civique peu fréquent, comme aider la police, rien ne leur laisse supposer que leur attribution est réellement discriminatoire, puisqu'ils n'auraient pas fait de même si la personne portait un patronyme « français d'origine ».

mérite, comparativement à leur attribution de mérite, lorsque le personnage est « Français d'origine ». Néanmoins, lorsqu'il est impliqué dans un événement négatif, ils ne devraient pas, pour autant, lui en imputer plus souvent la responsabilité qu'ils ne le feraient s'il était « Français d'origine » (ce qui serait une malveillance manifeste).

## MÉTHODE

### Population

Quatre-vingts sujets de langue maternelle française et d'origine nationale française, étudiants à l'université de Bourgogne en sciences humaines (psychologie et sociologie) ont participé à cette expérience (essentiellement de sexe féminin, ils ont entre 18 et 25 ans <sup>4</sup>). Ils ont été répartis aléatoirement dans 4 conditions expérimentales, en fonction de l'issue du fait divers présenté (positive ou négative) et du personnage impliqué (endogroupe « Français d'origine » contre exogroupe « Maghrébin »). Ces groupes indépendants étaient composés de 20 sujets chacun.

### Procédure et déroulement

Le dispositif utilisé procède en trois temps, correspondant aux trois pages d'un même questionnaire, que le sujet devait remplir successivement, sous la surveillance de l'expérimentateur. Sur une première page, un texte était présenté au sujet (article de journal), mettant en scène un personnage (membre *a priori* de l'endogroupe, Jean Dupuis, ou d'un exogroupe, Farid Boukercha). Ce personnage réalise une série d'actions ambiguës, mais dont l'issue est explicite (issue positive – être interrogé en tant que témoin, ayant fortuitement aidé la police à interpellé des suspects, en suite d'une embardée en voiture – ou issue négative – être interrogé en tant qu'accusé, en suite d'une embardée en voiture). Les récits utilisés sont présentés en Annexe 1.

Après lecture du récit, les sujets sont invités à produire un texte d'une dizaine de lignes, dans lequel ils doivent mentionner ce qui, selon eux, a été à l'origine du comportement du personnage impliqué dans le fait divers.

Après avoir rédigé leur réponse, les sujets sont invités, sur la dernière page du questionnaire, à coter deux échelles concernant l'origine de l'événement. Ces échelles sont bipolaires en 7 points (cotées de + 3 à - 3) et permettent de situer l'action sur un continuum qui va de l'internalité à l'externalité (« l'ori-

gine du comportement de Farid Boukercha (contre celui de Jean Dupuis) est quelque chose... « qui dépend de cette personne, de sa personnalité, de sa façon d'être » par rapport à « qui ne dépend pas de cette personne, mais plutôt d'éléments extérieurs à lui »), du contrôlable à l'incontrôlable (« qui est contrôlable, maîtrisable par cette personne » par opposition à « qui n'est pas contrôlable, n'est pas maîtrisable par cette personne » Islam, Hewstone, 1993 <sup>5</sup>). Ces deux dimensions d'attribution ont été retenues dans la mesure où elles peuvent, parfois, traduire des mécanismes discriminatoires différents. En effet, par une attribution interne, les sujets peuvent, très explicitement, prétendre ou contester que l'événement soit, de façon plausible, le propre de la personne impliquée. Par une attribution de contrôle, ils peuvent considérer que cette personne a ou n'a pas fait d'efforts pour parvenir à une issue positive (ou encore qu'elle n'a pas fait d'effort, lorsque l'issue est négative). Dans ce dernier cas, c'est le mérite du bon résultat ou la responsabilité d'un mauvais résultat qui est imputée à la personne, justifiant ainsi d'éventuelles récompenses ou punitions (Gosling, 1998).

En fin de questionnaire, des informations signalétiques étaient demandées au sujet (sexe, âge, spécialité d'étude, langue maternelle, autres langues parlées, prénom) afin de ne retenir que les réponses de sujets « Français d'origine ».

### Méthode d'analyse de discours utilisée

Les textes fournis par les sujets ont fait l'objet d'un découpage en propositions grammaticales. Deux indicateurs langagiers ont été considérés : les référents noyaux (R. N.) <sup>6</sup> et leur position actancielle (en position de sujet grammatical ou de complément) au

5. Deux autres échelles étaient présentées à l'instar d'Islam et Hewstone (1993). Ces échelles correspondent à deux autres dimensions attributives, rarement étudiées dans le domaine des relations intergroupes : la stabilité et la généralité de la cause. Elles ne sont, d'ailleurs, corrélées avec aucune de nos autres mesures pour le langage ou les échelles. Concernant la stabilité temporelle de la cause, aucun effet significatif n'a été relevé, les sujets considérant, la plupart du temps, la cause comme aléatoire et susceptible d'évoluer dans le temps. Pour ce qui est de la généralité de la cause, les sujets considèrent que la cause est moins susceptible d'affecter le comportement de la personne dans d'autres situations de la vie, lorsqu'il s'agit de Farid que lorsqu'il s'agit de Jean ( $F(1,76) = 4,4$ ,  $p < .05$ , respectivement 0,25 contre 1,55 pour l'issue positive et 1,00 contre 1,45 pour l'issue négative, l'interaction n'est cependant pas significative).

6. Les référents noyaux (R. N.) correspondent à des termes (substantifs ou pronoms) utilisés dans les textes ou discours analysés. Tous les substantifs ou pronoms ne peuvent, néanmoins, pas être considérés comme des référents noyaux. Ils acquièrent ce statut parce qu'ils ont un fort pouvoir structurant ; ils constituent ainsi « des éléments pivots autour desquels s'organisent un nombre significatif de propositions » ce qui témoigne de leur

4. Cette population a été sélectionnée sur la base d'études antérieures (Lacassagne, Sales-Wuillemin, Castel, 1999 ; Lacassagne et coll., 2002), qui montrent l'existence d'un conformisme à la norme antiraciste pour cette population.

sein des propositions dans lesquelles ils apparaissaient.

Dans un premier temps, nous avons, donc, relevé les propositions dans lesquelles apparaissai(en)t un (ou des) référent(s) noyau(x) lié(s) aux différents personnages mis en scène (personnage principal, policiers, malfaiteurs...), puis comptabilisé la fréquence d'occurrence des référents noyaux liés au personnage principal, d'une part, et celle des référents liés aux autres personnages, d'autre part.

Lors d'un second dépouillement, s'intéressant aux référents liés au personnage principal (référents largement majoritaires), nous avons comptabilisé le nombre de fois où ils apparaissaient en position d'actant et d'acté (c'est-à-dire comme sujet ou complément d'agent de la proposition – personnage réalisant l'action – et comme complément d'objet direct ou indirect – personnage subissant l'action).

Sur la base de ce dépouillement, une note de densité a été calculée, par sujet puis par condition, pour chaque indicateur langagier. Cette note correspond à une proportion entre la somme des occurrences de l'indicateur considéré et la somme totale des propositions, calculée pour chaque sujet. Elle indique le taux de saturation de l'indicateur par rapport à la totalité du texte produit. C'est la note moyenne de densité par condition qui est reportée ici. Cette moyenne peut, donc, se situer *a priori* sur une échelle allant de 0 à + 1.

Ces indicateurs langagiers, propres à l'analyse de l'analyse propositionnelle du discours (Ghiglione, Matalon, Bacri, 1985), ont été pris en compte, dans la mesure où ils semblaient traduire une causalité implicite de la mise en scène des récits, en rapport avec les deux dimensions d'attribution, sur lesquelles se prononçaient les sujets. La plupart des recherches existantes à l'heure actuelle se sont, en effet, limitées à montrer l'effet du choix des verbes, lors de très courtes mises en scène, sur les inférences causales (Brown, Fish, 1983), mais aucune, à notre connaissance, n'utilise simultanément une mesure de la mise en scène syntaxique de l'ensemble du récit du sujet, et une mesure de réponse à des échelles d'attribution causale. La présente contribution a, donc, pour objectif secondaire, de vérifier, au moyen de calculs de corrélations, l'existence de ce lien entre ces différentes mesures, issues de l'analyse propositionnelle des discours et des études sur l'attribution. Il s'agit, ainsi, de vérifier que le récit spontané d'un sujet et ses réponses à des échelles d'opinion relèvent de mécanismes analogues.

(suite de la note 6)

position centrale dans le discours (voir Ghiglione, Matalon, Bacri, 1985). Dans l'étude réalisée, seuls les termes utilisés pour désigner les protagonistes ont eu le statut de référents noyaux.

### Hypothèses opérationnelles

L'ensemble des données recueillies nous permet de tester les hypothèses suivantes, en rapport avec l'effet de discrimination privative. Le personnage maghrébin, comparativement au personnage français d'origine, ne devrait pas, plus souvent, se voir créditer de la responsabilité d'un événement à l'issue négative, mais devrait, moins souvent, se voir créditer de la responsabilité d'une action à l'issue positive. Au niveau statistique, nous attendons un effet d'interaction entre les deux variables manipulées, avec un effet de l'origine catégorielle du personnage, uniquement lorsque l'issue est positive et non lorsqu'elle est négative. Dans cette condition expérimentale, où le personnage d'origine « maghrébine » est impliqué dans un événement, dont l'issue est socialement positive, comparativement aux autres conditions, cela devrait se traduire, dans le discours des sujets, par une mise en scène moins fréquente de ce personnage et plus fréquente des autres personnages, ce personnage devant être mis en scène moins souvent en position d'actant et plus souvent en position d'acté. Cela devrait également se traduire par des notes d'attribution causale plus faibles aux échelles d'internalité et de contrôlabilité lorsque l'issue est positive.

### RÉSULTATS

Dans un premier temps, nous avons réalisé une Manova, en fonction du plan entièrement inter-sujet : 2 (personnage présenté : endogroupe contre exogroupe)  $\times$  2 (issue de l'événement relaté : positive contre négative), sur la base de nos six mesures dépendantes (les densités des R. N. liés au personnage principal, aux autres personnages, au personnage principal en position d'actant et au personnage principal en position d'acté, ainsi que les notes aux échelles d'internalité-externalité et de contrôlabilité-incontrôlabilité). Il en ressort, tout d'abord, un effet de la variable issue (R/Rao (6,71) = 4,14,  $p < .02$ ) ainsi que l'interaction entre cette variable et la variable liée au personnage présenté (R/Rao (6,71) = 2,6,  $p < .03$ ). Les comparaisons spécifiques indiquent un effet du personnage présenté lorsque l'issue est positive (R/Rao Forme 2 (6,71) = 2,7,  $p < .02$  ; avec une note globale d'attribution au personnage <sup>7</sup> plus faible, lorsque son patro-

7. Cette note d'attribution correspond à la moyenne des valeurs centrées-réduites des différentes mesures utilisées dans la MANOVA et, au besoin, inversées en fonction des hypothèses. En considérant que ces mesures constituent différentes mesures répétées *a priori* de l'attribution, une analyse de variance simple confirme l'interaction entre les deux variables manipulées (F (1,76) = 6,8,  $p < .02$ ). En revanche, l'effet de l'issue n'est pas significativement observé dans ce second modèle d'analyse à mesure répétée et diffère selon la variable dépendante prise en compte, comme on le verra des analyses spécifiques.

nyme est d'origine « maghrébine » : - 0,33 que lorsqu'il est d'origine « française » : 0,21). Aucune différence significative n'apparaît lorsque l'issue est négative ( $R/Rao$  Forme 2 (6,71) = 0,6, ns ; patronyme maghrébin : 0,09 par rapport à français : 0,02).

Des analyses plus fines ont été réalisées, séparément pour chacune des mesures et en fonction des hypothèses, sur la base du même plan inter-sujet  $2 \times 2$ . Les résultats seront présentés et brièvement discutés en trois temps : d'abord, ceux relatifs à la nature des référents noyaux liés aux différents personnages (densités des R. N. personnage principal et R. N. autres personnages), puis ceux concernant la position actancielle du personnage principal (densités des R. N. en position d'actant et des R. N. en position d'acté) et, enfin, les résultats en rapport avec les notes aux deux échelles d'attribution causale (internalité-externalité, contrôlabilité-incontrôlabilité).

### Résultats concernant les référents noyaux en fonction des personnages mentionnés par les sujets

Le plan  $2 \times 2$  a été traité par analyse de variance séparément pour la densité des référents liés au personnage principal, puis pour la densité des référents liés aux autres personnages. Les moyennes sont présentées dans le tableau 1.

Concernant, tout d'abord, la densité des référents liés au personnage principal, seul, un effet tendanciel de l'issue est observé ( $F(1,76) = 2,8, p < .10$ ) : le personnage principal est plus fréquemment mentionné dans les récits relatant l'origine de l'événement lorsque son issue est positive que quand elle est négative (0,84 comparé à 0,78). De la même façon, pour les référents liés aux autres personnages, un effet significatif de la variable issue est observé ( $F(1,76) = 5,4, p < .03$ ) : les autres personnages sont plus souvent mentionnés, lorsque l'événement a une issue positive que lorsque l'issue est négative (0,39 *versus* 0,29). Contrairement à nos attentes, l'effet d'interaction n'est pas significatif. Seule, une comparaison *a posteriori* permet d'observer que les autres personnages sont plus souvent cités lorsque le personnage au patronyme maghrébin est impliqué dans un événement à l'issue positive que lorsque l'issue est négative (0,42 *versus* 0,30,  $F(1,38) = 3,7, p < .07$ ).

### Discussion des résultats concernant la référence aux différents protagonistes

On peut remarquer que les récits sont massivement centrés sur les personnages principaux, et que les résultats ne font pas apparaître de variations entre les référents noyaux renvoyant aux diverses personnes (personnage principal et autres personnages), selon que le personnage impliqué est de l'endogroupe ou l'exogroupe. En fait, dès que le fait divers a une issue négative, les sujets centrent leur mise en scène sur autre chose que les diverses personnes impliquées, comme si prévalait une sorte de fatalité et que ce genre d'événement était assez peu dépendant des personnes.

D'un autre côté, la référence aux personnages autres que le personnage principal au patronyme maghrébin, est plus fréquente, lorsque l'événement dans lequel il est impliqué a une issue positive plutôt que négative. Ce dernier résultat suggère que, lorsque l'événement a une issue positive, son origine humaine peut être attribuée à d'autres personnages que ce personnage principal. Bien que le personnage principal soit fréquemment mentionné, il peut avoir été mis en scène dans les récits de façon plutôt passive. L'analyse de la position actancielle attribuée à ce personnage, lorsque l'issue est positive (il serait moins souvent mis en scène en position d'actant ou et plus souvent en position d'acté), devrait permettre de savoir si tel est le cas.

### Résultats concernant la position actancielle du personnage principal (actant par rapport à acté) des référents noyaux mentionnés par les sujets dans leur récit

Dans cette deuxième analyse, le plan  $2 \times 2$  est le même que précédemment. Deux analyses séparées ont été effectuées pour la densité des référents liés au personnage principal mis en position d'actant et pour celle où ils sont mis en position d'actés. De plus, un indice de différence entre les deux densités précédentes a été calculé, de façon à faire émerger la priorité donnée par le sujet à la position d'actant, par rapport à la position d'acté, en rapport avec la longueur de son récit (plus le récit est long, moins

Personnage	Endogroupe « Jean Dupuis »		Exogroupe « Farid Boukercha »	
	Issue positive	Issue négative	Issue positive	Issue négative
Personnage principal	0,85 a	0,80 ab	0,84 ab	0,76 b
Autres personnes	0,35 ab	0,28 b	0,42 a	0,30 b

**Tableau 1.** Densités moyennes des référents noyaux en fonction du personnage principal présenté (endogroupe par rapport à exogroupe) et de l'issue (positive par rapport à négative). Minimum : 0 (le référent noyau n'apparaissant dans aucune proposition) ; maximum : + 1 (dans toutes les propositions). Note : Pour chaque mesure, deux moyennes ne sont pas différentes si elles portent en indice une lettre commune et présentent une différence au moins tendanciellement significative lorsqu'elles ne portent pas en indice une lettre commune (test LSD).



cette différence a du sens<sup>8</sup>). Les moyennes de ces densités sont présentées dans le tableau 2.

Concernant la mise en scène du personnage principal en actant, l'interaction entre les deux variables est observée (personnage x issue :  $F(1,76) = 3,90$ ,  $p < .06$ ). Le personnage principal est moins souvent

mentionné en position d'actant, lors d'un événement à l'issue positive, si son patronyme est d'origine maghrébine plutôt que française (0,57 contre 0,72,  $p < .02$  ; aucune différence significative n'apparaît lorsque l'issue est négative 0,63 contre 0,61, ns).

Personnage	Endogroupe « Jean Dupuis »		Exogroupe « Farid Boukercha »	
	Issue positive	Issue négative	Issue positive	Issue négative
Densité d'actants	0,72 a	0,61 b	0,57 b	0,63 ab
Densité d'actés	0,07 b	0,10 b	0,15 a	0,06 b
Différence d'actancité	0,65 a	0,51 bc	0,42 c	0,57 ab

**Tableau 2.** Densités moyennes des référents noyaux lié au personnage principal en fonction de sa position actancielle dans le récit des sujets (actant *versus* acté), du personnage (endogroupe *versus* exogroupe) et de l'issue (positive *versus* négative). Minimum : 0 (le référent noyau n'apparaissant ainsi dans aucune proposition) ; maximum : +1 (dans toutes les propositions). Note : Pour chaque mesure, deux moyennes ne sont pas différentes si elles portent en indice une lettre commune et présentent une différence au moins tendancielle significative lorsqu'elles ne portent pas en indice une lettre commune (test LSD).

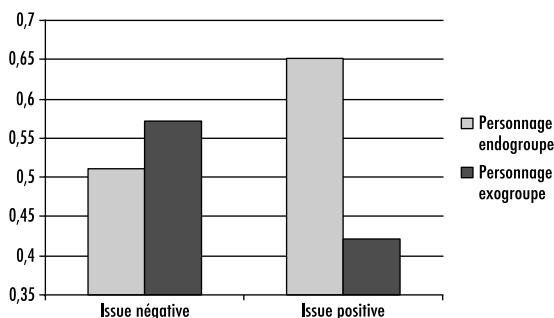
De plus, le personnage principal est plus souvent mentionné en position d'acté, lors d'un événement à l'issue positive, si son patronyme est d'origine maghrébine plutôt que française (0,15 contre 0,07,  $p < .001$  ; aucune différence significative n'apparaît lorsque l'issue est négative 0,06 contre 0,10, ns ; interaction personnage x issue :  $F(1,76) = 11$ ,  $p < .01$ ). La distribution de ces données ne suivant pas une loi normale, un calcul de  $\chi^2$  a été effectué et confirme l'existence de cet effet :  $\chi^2(1) = 5,25$ ,  $p < .02$  : 15 sujets placent l'acteur maghrébin, pour plus de 10 % des propositions, en position d'acté pour l'issue positive, contre 5 s'il est natif ( $\chi^2(1) = 5$ ,  $p < .03$ , respectivement 5 et 9 pour l'issue négative, ns).

Enfin, l'effet d'interaction se retrouve dans la différence d'actancité ( $F(1,76) = 8,69$ ,  $p < .01$  ; voir figure 1). Cet indice est bien moindre si le patronyme du personnage principal est d'origine maghrébine plutôt que française, lorsque l'événement à une issue positive (0,42 *versus* 0,65,  $p < .02$  ; encore une fois aucune différence significative n'apparaît, lorsque l'issue est négative 0,57 *versus* 0,51, ns). Les comparaisons *a posteriori* indiquent également que, pour le

personnage au patronyme français, l'indice d'actancité est plus élevé, si l'issue de l'événement est positive que si elle est négative (0,65 contre 0,51,  $p < .06$ ). En revanche, pour le personnage au patronyme maghrébin, cet indice est moins élevé lorsque l'issue est positive que lorsqu'elle est négative (0,42 contre 0,57,  $p < .04$ ).

### Discussion des résultats concernant la mise en scène des protagonistes

Ces résultats, qui portent sur les positions d'actant et d'acté, sont bien conformes à l'hypothèse selon laquelle un événement positif susciterait une mise en scène plus fréquente du personnage maghrébin, en tant qu'objet de la situation, plutôt qu'en tant que sujet de la situation socialement désirable. L'absence de différence entre personnage endogroupe et exogroupe, pour ce qui concerne la version négative de l'événement, laisse supposer que les sujets n'ont pas été particulièrement malveillants à l'égard de



**Figure 1.** Différences moyennes d'actancité (actant-acté) en fonction du personnage (endogroupe comparé à exogroupe) et de l'issue de l'événement présenté (positive ou négative)

8. La mesure ainsi opérée est une mesure de différence d'actancité et non un indice d'actancité, tel que l'utilisent Castel et Lacassagne (1995 ; actants/(actants + actés)). L'indice d'actancité présentait, dans le cas de nos récits, une distribution non normale. En outre, la division de la différence entre actants et actés, par le nombre total de propositions, permet en outre de relativiser cette différence, en fonction de la longueur du récit, c'est-à-dire le nombre total des propositions, qu'elles soient liées au personnage principal en actant ou en acté, mais aussi en qualité de complément circonstanciel, ainsi que les autres propositions liées à d'autres éléments que le personnage.

l'exogroupe. Néanmoins, ils ont, effectivement, omis de le créditer d'une position de sujet dans une série d'actions à l'issue positive. Ces résultats vont bien dans le sens de l'existence d'un effet de discrimination privative. D'un autre côté, le personnage endogroupe est plus souvent mis en position de sujet pour les actions à l'issue positive, que pour celles à l'issue négative. Ce résultat, en plus de l'interaction entre les variables, atteste bien d'une bienveillance plus grande envers l'endogroupe comparativement à l'exogroupe.

En mettant en parallèle l'absence de différences dans le nombre total de R. N. lié au personnage maghrébin (tableau 1) et la présence de différences dans le nombre de R. N. où il est effectivement placé en position d'actant (par rapport à acté, voir tableau

2), on peut supposer que, sans pour autant contester que ce personnage ait été impliqué dans ce genre d'événement, les sujets le privent, pourtant, du fait d'en être responsable, comparativement à un « Français ». Les notes aux échelles d'internalité et de contrôlabilité, ainsi qu'une analyse de corrélation entre indicateurs syntaxiques et échelles, devraient permettre d'éclairer la signification de la mise en scène des personnages.

### Résultats concernant les attributions faites par le biais des échelles

Le plan 2 x 2 a été traité par analyse de variance séparément sur l'échelle d'internalité et l'échelle de contrôlabilité (minimum : - 3, maximum : + 3). Les moyennes sont présentées dans le tableau 3.

Personnage	Endogroupe « Jean Dupuis »		Exogroupe « Farid Boukercha »	
	Issue positive	Issue négative	Issue positive	Issue négative
Internalité-externalité	1,05 a	0,20 ab	- 0,10 b	0,05 ab
Contrôlabilité-incontrôlabilité	0,10 a	0,30 a	- 1,10 b	0,85 a

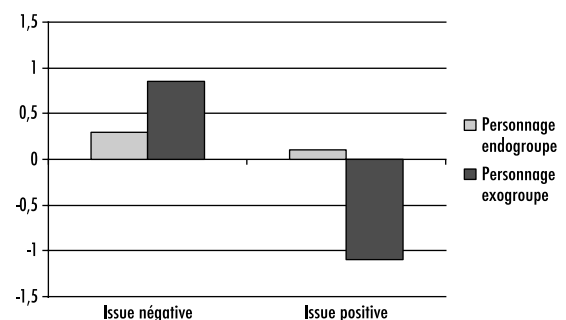
**Tableau 3.** Position des sujets sur les échelles d'attributions causales, en fonction du personnage présenté (endogroupe par rapport à exogroupe) et de l'issue de l'événement relaté (positive par rapport à négative). Minimum : - 3 (origine externe ou incontrôlable), maximum : + 3 (origine interne ou contrôlable). Note : Pour chaque mesure, deux moyennes ne sont pas différentes si elles portent en indice une lettre commune et présentent une différence au moins tendancielle significative lorsqu'elles ne portent pas en indice une lettre commune (test LSD).

Concernant l'échelle d'internalité-externalité, aucun effet significatif n'est observé. Seule une comparaison directe permet de relever que les sujets considèrent plus souvent que l'origine d'un événement à l'issue positive est due au personnage plutôt qu'à la situation, lorsque son patronyme est à consonance autochtone plutôt que maghrébine (1,05 *versus* - 0,10,  $F(1,38) = 3,6$ ,  $p < .07$ ). Concernant l'échelle de contrôlabilité-incontrôlabilité, il apparaît, en premier lieu, que le personnage impliqué se voit crédité moins souvent de la responsabilité de cet événement lorsque son issue est positive que lorsque l'issue est négative (- 0,50 *versus* 0,57,  $F(1,76) = 5,6$ ,  $p < .03$ ). L'interaction entre l'issue et le personnage impliqué ( $F(1,76) = 4,1$ ,  $p < .06$ , voir figure 2) permet, effectivement, d'observer que les sujets considèrent que l'origine de l'événement à issue positive est plus incontrôlable par le personnage maghrébin que par le personnage français (- 1,10 *versus* 0,10,  $F(1,38) = 4,03$ ,  $p < .06$ , aucune différence significative apparaissant lorsque l'issue de l'événement est négative (0,85 *versus* 0,30,  $F(1,38) = 0,6$ , ns).

### Discussion des résultats aux échelles d'attribution causale

Il apparaît, tout d'abord, que le personnage endogroupe n'est que très légèrement valorisé pour le fait

divers à l'issue positive et uniquement par le biais de l'échelle d'internalité-externalité. C'est surtout par le biais des échelles de contrôlabilité-incontrôlabilité de l'événement qu'il apparaît clairement que le personnage exogroupe est peu valorisé pour le fait divers à issue positive, comparativement au personnage endogroupe (comme s'il n'avait pas maîtrisé l'apparition de cet événement). Par rapport à nos hypothèses de départ, nous pouvons, donc, conclure à une distorsion en faveur du groupe d'appartenance comparativement à l'exogroupe. Aucune différence n'apparaissant pour l'événement à l'issue négative, on



**Figure 2.** Score moyen à l'échelle de contrôlabilité-incontrôlabilité en fonction du personnage (endogroupe contre exogroupe) et de l'issue de l'événement présenté (positive contre négative)

ne peut effectivement pas conclure à une « discrimination négative » à l'égard du personnage, lorsque son patronyme est à consonance maghrébine mais, comme attendu, à une « discrimination privative » à son égard. En effet, lorsque l'événement a une issue positive, il est évident que ce personnage est alors privé du mérite de cet événement (dont l'origine est considérée comme étant plutôt incontrôlable par lui).

#### Analyses des corrélations entre les réponses aux échelles et les indicateurs langagiers

Afin de mieux comprendre la signification des différents résultats et de donner une validité à nos différents indicateurs, nous avons procédé à des analyses de corrélation entre nos différentes mesures.

Au vu de ce tableau, on peut constater que les corrélations sont assez faibles et que peu d'entre

elles sont significatives. Les seules corrélations dignes d'intérêt concernent la position actancielle accordée au personnage principal. Dans le détail des mesures, il ressort que c'est l'indicateur le moins fréquemment utilisé par les sujets qui semble être le plus diagnostique de la causalité implicite de leur mise en scène : ainsi, ce sont les sujets qui placent le plus souvent le personnage en position d'acté qui considèrent le plus l'événement comme étant incontrôlable par lui<sup>9</sup>.

La corrélation entre la position actancielle accordée au personnage principal, notamment la position d'acté et les attributions de contrôlabilité-incontrôlabilité, suggère que ces indicateurs participent d'une même attribution de non-responsabilité au personnage impliqué dans l'événement.

Indicateurs	Différence d'actancité	R. N. personnage principal en acté	R. N. personnage principal en actant	R. N. autres personnages	R. N. personnage principal
Échelles Internalité-externalité	0,11	- 0,12	0,08	- 0,12	- 0,06
Échelles contrôlabilité-incontrôlabilité	0,25*	- 0,37*	0,13	- 0,02	- 0,04

**Tableau 4.** Matrice des corrélations entre les deux échelles utilisées et les indicateurs langagiers utilisés (\*  $p < .05$ ,  $N = 80$ ).

#### CONCLUSION

Pris dans leur ensemble, les résultats font effectivement ressortir un favoritisme pro-endogroupe bien connu, dont bénéficie le personnage de l'endogroupe comparativement au personnage exogroupe. Néanmoins, ce favoritisme pro-endogroupe n'est pas lié à une malveillance marquée à l'égard de l'exogroupe. En effet, les sujets n'ont pas attribué plus souvent au personnage exogroupe qu'au personnage endogroupe, la responsabilité d'un événement indésirable. Le favoritisme pro-endogroupe semble ici plus particulièrement provenir d'un biais de discrimination privative envers le personnage exogroupe : celui-ci est moins souvent perçu comme étant à l'origine d'un événement positif que ne l'est le personnage endogroupe ; cet événement est présenté comme plus incontrôlable par lui, il est moins souvent mis en scène en tant que sujet de cet événement désirable et, réciproquement, plus souvent mis en scène en tant qu'objet subissant l'événement.

Ces résultats illustrent, ainsi, l'intervention de la distorsion de discrimination privative (Castel, Lacassagne, 1993 ; Lacassagne, Sales-Wuillemin, Castel, Jebrane, 2001 ; 2002) dans le cadre des attributions entre groupes. En effet, on a pu voir que nos sujets ne sont pas explicitement malveillants à l'égard de cet

exogroupe stéréotypé : confrontés au cas d'un Maghrébin impliqué dans un événement à l'issue socialement indésirable, les sujets ne lui ont pas particulièrement imputé le fait d'être à l'origine d'un tel événement et ne lui en ont pas attribué la responsabilité (ce qui aurait été une réelle malveillance de leur part, malveillance qu'ils auraient pu assimiler à du racisme). Néanmoins, ce n'est pas parce que nos sujets n'ont pas discriminé ouvertement l'exogroupe qu'ils ont accepté pour autant de le valoriser. En effet, confrontés au cas d'un Maghrébin impliqué dans un événement socialement désirable, les sujets ne l'ont pas, pour autant, crédité du mérite de son comportement, en le présentant comme étant à l'origine de cette action, alors que cela a été le cas pour un Français.

Notons, de plus, que cette discrimination s'exprime essentiellement sur certaines mesures d'attribution. Ainsi, bien que l'ensemble des indicateurs aille bien dans le sens d'un effet de discrimination

9. Bien que la distribution des densités de R. N. actés ne soit pas normale, le R de Pearson ici présenté est confirmé par une corrélation de rang de Spearman  $R = -0,39$ ,  $p < .001$ . Par ailleurs, bien que la corrélation entre externalité et référence aux autres personnages ne se soit pas révélée significative, rappelons que celle-ci a été observée lors d'une étude antérieure sur un échantillon plus important (Sales-Wuillemin, Gilbert, 2004).

privative, cet effet ne s'observe pas pour les indicateurs associant le personnage à l'événement (internalité et fréquence des références au personnage), mais sur les indicateurs mettant en scène le personnage comme responsable de son action (contrôlabilité et fréquence des références au personnage en position d'actant plutôt que d'acté (Gosling, 1998 ; Pansu, Dompier, Bressoux, 2004<sup>10</sup>). Les sujets ne contestent donc pas l'implication du personnage dans l'événement positif, mais le considèrent néanmoins comme non responsable de celui-ci, le privant, en fin de compte, du mérite de celui-ci, comparativement au Français. Il est vraisemblable que, dans ce cas, les sujets aient été affectés par leur connaissance du stéréotype du Maghrébin, lorsqu'ils ne créditent pas celui-ci du mérite de l'événement positif dans lequel il est pourtant impliqué. N'ayant pas conscience du fait qu'ils ne réagiraient pas de même à l'égard d'un Français, il est possible que les sujets n'aient pas *in fine* pris conscience du caractère discriminatoire de leur réponse, et de la nécessité de corriger celle-ci (Devine, 1989).

Un certain nombre de précisions doivent, néanmoins, être apportées quant à l'effet de discrimination privative que nous observons ici. En effet, les résultats permettent de conclure à un effet de discrimination privative pour le personnage maghrébin comparativement au Français mais pas, à proprement parler, à un effet de discrimination privative « en soi » vis-à-vis d'un personnage exogroupe. Certes, le concernant, on constate que c'est uniquement lorsque l'événement est positif que les sujets considèrent que cet événement était incontrôlable par lui. Néanmoins la plupart des autres comparaisons se font en référence au personnage autochtone. Seule la comparaison avec une condition n'apportant absolument aucune information sur l'appartenance catégorielle du personnage (que ce soit en termes purement catégoriels ou en termes de position sociale et d'origine ethnique minoritaire), nous permettrait de conclure à une discrimination privative en rapport avec l'appartenance catégorielle. Le caractère purement invoqué d'une catégorisation Français/immigré maghrébin n'est en effet pas sans poser de nombreux problèmes pour une démonstration expérimentale (Clémence, 2002). Tout d'abord, pour les événements à expliquer, il conviendrait de reproduire ces résultats en présentant des événements moins conformes ou contradictoires avec le stéréotype présumé, avant de pouvoir statuer sur un effet général de privation de mérite lié à l'appartenance groupale, indépendant du contexte spécifique de

notre étude (les événements stéréotypiques donnant généralement lieu à de fortes différences d'explication ; Hegarty, Pratto, 2001). De plus, en voulant rester proche des situations ordinaires de perceptions catégorielles, nous avons utilisé quatre conditions expérimentales de jugements indépendantes, sans avoir assurément mis en relief, aux yeux des sujets, le facteur de catégorisation lié à l'origine française/immigrée. À ce sujet, il est possible que l'origine sexuelle des sujets (très majoritairement féminine) ait constitué un facteur de catégorisation supplémentaire par rapport au personnage masculin et que ces sujets n'aient pas éprouvé le besoin de le valoriser fortement. La coexistence de deux différences catégorielles, l'une ethnique et l'autre sexuelle, peut également expliquer que les sujets féminins n'aient pas ressenti le besoin de discriminer négativement le personnage maghrébin. Il serait, donc, également préférable, dans des recherches ultérieures, soit de contrôler, à la fois, le sexe des sujets et celui du personnage, afin d'en neutraliser l'effet, sinon de pouvoir parfaitement contrôler, au niveau expérimental, le facteur de catégorisation sociale pris en compte par les sujets<sup>11</sup>.

Les résultats de cette étude, même s'ils sont limités à un contexte très spécifique quant à la population, au matériel et au fait du caractère de la catégorisation utilisée, permettent, néanmoins, d'observer une différence effective dans les traitements, dont font l'objet les personnages présentés. Ils laissent supposer que le stéréotype de l'immigré est toujours présent à l'esprit des sujets dans la mesure où, même si ces sujets se prémunissent de présenter un Maghrébin comme responsable d'une conduite indésirable, ils ne peuvent le concevoir comme responsable d'une conduite socialement désirable, mais contradictoire avec le stéréotype lié à son origine. De tels résultats suggèrent que l'effet des stéréotypes négatifs peut effectivement perdurer, en dépit de faits positifs contradictoires, en amenant le sujet à percevoir et interpréter ces faits comme non-intentionnels et non maîtrisés par leurs auteurs. Ces interprétations causales ne reflètent donc pas uniquement des attitudes individuelles et contrôlées par les sujets, mais elles peuvent également refléter des éléments de connaissance provenant des stéréotypes et des représentations sociales toujours existantes, dont sont l'objet les immigrés. Ces éléments de connaissance

10. En effet, rappelons que c'est le degré de contrôlabilité des causes perçues, plus que leur degré d'internalité, qui détermine le plus les jugements portant sur la responsabilité et le degré des récompenses ou sanctions concomitantes (Gosling, 1998 ; Pansu, Dompier, Bressoux, à paraître).

11. Enfin, les récits que nous avons utilisés ne permettent pas, à proprement parler, d'opérationnaliser un « groupe contrôle ». Outre le fait que le personnage était de sexe masculin, les événements relatés se situaient en banlieue et il semble que, face au cas d'un jeune homme impliqué dans un tels événements, les sujets le considèrent comme étant un banlieusard, quelquefois maghrébin, et le traitent de façon à peine différente, bien que la discrimination privative soit légèrement moins marquée, notamment en ce qui concerne la position d'acté (Sales-Wuillemin, Gilibert, 2004).

pourraient, alors, avoir un effet de filtre interprétatif échappant au contrôle des individus, lorsqu'ils sont confrontés à des informations positives. Différents éléments de la littérature sur les relations intergroupes peuvent, effectivement, conduire à penser que la discrimination par privation sur des dimensions positives est, en soi, préoccupante. Rappelons, en effet, que les sujets peuvent modifier leur opinion dans un sens plus favorable à l'égard des étrangers, lorsqu'ils prennent conscience qu'ils se sont comportés de façon discriminatoire envers eux, alors que la norme majoritaire de leur groupe d'appartenance est antiraciste. Pourtant, ce changement n'est observé que lorsqu'ils ont été au préalable discriminants au travers de jugements négatifs et non lorsqu'ils ont été discriminants au travers de jugements positifs (Pérez, Mugny, Llavata, Fierres, 1993). Ces observations suggèrent, donc, que l'effet des stéréotypes, s'il s'exprime par le biais d'une simple discrimination par privation, peut alors perdurer, indépendamment de convictions non-racistes des individus ou de la désirabilité sociale attachée à une attitude non-discriminante (concernant l'indésirabilité sociale perçue de la discrimination négative envers l'exogroupe, (voir Blanz, Mummendey, Otten, 1997 ; ou dans un cadre plus appliqué : Thaillandier, Maisonneuve, 2003). Enfin, rappelons que si les sujets peuvent être influencés par les stéréotypes et exprimer une distorsion de discrimination privative dans des descriptions (Castel, Lacassagne, 1993 ;

Lacassagne, Sales-Wuillemin, Castel, Jebrane, 2001), d'autres recherches ont montré l'existence d'une configuration de résultats similaires : les sujets attribuent généralement moins de récompenses à des membres de l'exogroupe qu'à ceux de l'endogroupe mais ne leur attribuent pas pour autant plus de sanction négatives (Sassenberg, Kessler, Mummendey, 2003 ; Hewstone, Rubin, Willis, 2002 ; Gardham, Brown, 2001 ; Otten, Mummendey, Blanz, 2001 ; Wenzel, Mummendey, 1996). Outre les motifs de valorisation de l'appartenance au groupe habituellement envisagés, qui conduisent à attribuer des récompenses à son groupe pour le faire valoir, on peut aisément imaginer, au vu des résultats de la présente recherche sur l'attribution de mérite, que ces processus d'attribution peuvent induire un refus d'attribution de récompense à l'égard d'un groupe stéréotypé. Ce qu'il resterait effectivement à tester dans de nouvelles recherches.

Si tel était le cas, il faudrait conclure que les principes ambiants de non-discrimination à l'égard des minorités ont un effet social plus limité qu'on ne l'envisage (Pettigrew, Meertens, 1995 ; 2001). Notamment, parce que ces principes réduisent simplement les effets négatifs les plus manifestes des stéréotypes, mais sans remettre en cause leur existence ou en inhiber complètement les effets, c'est-à-dire sans promouvoir des jugements positifs, des attributions de mérite et de récompenses liées aux actions positives des membres des groupes stéréotypés.

## RÉFÉRENCES

- BEAUVOIS (Jean-Léon), GILIBERT (Daniel), PANSU (Pascal), ABDELLAOUI (Sid). – Attribution of internality and intergroup relations, *European journal of social psychology*, 28, 1998, p. 123-140.
- BEUGRÉ (Constant-Dogo). – Attributions causales du chômage, *Revue de psychologie appliquée*, 4, 1989, p. 269-278.
- BLANZ (Mathias), MUMMENDEY (Amelie), OTTEN (Sabine). – Normative evaluations and frequency expectations regarding positive versus negative outcome allocations between groups, *European journal of social psychology*, 27, 1997, p. 165-176.
- BROWN (Roger), FISH (Deborah). – The psychological causality implicit in language, *Cognition*, 14, 1983, p. 237-273.
- CASARI (Gloria), SALES-WUILLEMIN (Edith), BROMBERG (Marcel). – The face-to-face dialogue space and validation mechanisms, *Cahiers de psychologie cognitive*, 9, 1989, p. 561-578.
- CASTEL (Philippe), LACASSAGNE (Marie-Françoise). – L'émergence du discours raciste, une rupture des routines, *Revue internationale de psychologie sociale*, 6, 1993, p. 7-19.
- CASTEL (Philippe), LACASSAGNE (Marie-Françoise). – Un indicateur psychosocial : la position syntaxique, *Revue canadienne de psychologie expérimentale*, 49, 1995, p. 121-129.
- CLÉMENCE (Alain). – Catégorisation sociale et représentation sociale, *Papers on social representations*, 11, 2002, p. 2.1-2.4.
- DAMBRUN (Michael), GUIMOND (Serge), MICHINOV (Nicolas). – Les composantes automatiques et contrôlée des préjugés ethniques, *Revue internationale de psychologie sociale*, 16, 2003, p. 71-96.
- DESCHAMPS (Jean-Claude), BEAUVOIS (Jean-Léon). – Attributions intergroupes, dans Bourhis (R. Y.), Leyens (J.-P.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Liège, Mardaga, 1994, p. 97-126.
- DEVINE (Patricia). – Stereotypes and prejudice : their automatic and controlled components, *Journal of personality and social psychology*, 56, 1989, p. 5-18.
- DOOSJE (Bertjan), BRANSCOMBE (Nyla). – Attributions for the negative historical actions of a group, *European journal of social psychology*, 33, 2003, p. 235-248.
- GARDHAM (Karen), BROWN (Rupert). – Two forms of intergroup discrimination with positive and negative outcomes : Explaining the positive-negative asymmetry effect, *British journal of social psychology*, 40, 2001, p. 23-34.
- GHIGLIONE (Rodolphe), MATALON (Benjamin), BACRI (Nicole). – *Les dires analysés. L'analyse propositionnelle du discours*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1985.
- GOSLING (Patrick). – Explications et normes sociales, dans Pétard (J.-P.), *Psychologie sociale*, Paris, Bréal, 1998, p. 428-473.

GREENBERG (Jeff), ROSENFEILD (David). – Whites' ethnocentrism and their attributions for the behaviour of Blacks : a motivational bias, *Journal of personality*, 47, 1979, p. 643-657.

GUIMOND (Serge). – Group socialization and prejudice : the social transmission of intergroup attitudes and beliefs, *European journal of social psychology*, 3, 2000, p. 335-354.

HEGARTY (Peter), PRATTO (Felicia). – The effects of social category norms and stereotypes on explanations for intergroup differences, *Journal of personality and social psychology*, 80, 2001, p. 723-735.

HEWSTONE (Miles). – The « ultimate attribution error » ? A review of the literature on intergroup causal attribution, *European Journal of social psychology*, 20, 1990, p. 311-335.

HEWSTONE (Miles), RUBIN (Mark), WILLIS (Hazel). – Intergroup bias, *Annual review of psychology*, 53, 2002, p. 575-604.

HEWSTONE (Miles), JASPARS (Jos). – Explanations for racial discrimination : The effect of group discussion and intergroup attributions, *European journal of social psychology*, 12, 1982, p. 1-16.

HUNTER (John), STRINGER (Maurice), WATSON (R. P.). – Intergroup violence and intergroup attributions, *British journal of social psychology*, 30, 1991, p. 261-266.

ISLAM (Mir), HEWSTONE (Miles). – Intergroup attributions and affective consequences in majority groups, *Journal of personality and social psychology*, 64, 1993, p. 167-182.

JACKSON (Linda), SULLIVAN (Linda), HODGE (Carole). – Stereotype effects on attributions, predictions, and evaluations : No two judgements are quite alike, *Journal of personality and social psychology*, 65, 1993, p. 69-84.

KLEIN (Oliver), LICATA (Laurent). – Explaining differences between social groups : The impact of group identification on attribution, *Swiss journal of psychology*, 60, 2001, p. 244-252.

KOUABENAN (Dongo-Rémi), GILIBERT (Daniel), MEDINA (Muriel), BOUZON (Frédérique). – Hierarchical position, gender, accident severity, and causal attribution, *Journal of applied social psychology*, 31, 2001, p. 553-575.

LACASSAGNE (Marie-Françoise), SALES-WUILLEMIN (Edith), CASTEL (Philippe). – La désignation des maghrébins en France : sous-bassement d'un choix lexical, VII<sup>e</sup> congrès de l'ARIC, 29 juin-3 juillet, Paris, Université Paris X, Nanterre, 1999, 18 p.

LACASSAGNE (Marie-Françoise), SALES-WUILLEMIN (Edith), CASTEL (Philippe), JEBRANE (Ahmed). – La catégorisation d'un exogroupe à travers une tâche d'association de mots, *Papers on social representations, Textes sur les représentations sociales*, 10, 2001, p. 7, 1-7, 11.

LACASSAGNE (Marie-Françoise), SALES-WUILLEMIN (Edith), CASTEL (Philippe), JEBRANE (Ahmed). – Biais de catégorisation application aux relations franco-maghrébines, dans Tanon (F.), Malewska-Peyre (H.), Sabatier (C.), *Identités, acculturation et altérités*, Paris, L'harmattan, 2002, p. 151-163.

MAJOR (Brenda), QUINTON (Wendy), SCHMADER (Toni). – Attributions to discrimination and self-esteem : impact of group identification and situational ambiguity, *Journal of experimental social psychology*, 39, 2003, p. 220-231.

OTTEN (Sabine), MUMMENDEY (Amelie), BLANZ (Mathias). – Intergroup discrimination in positive and negative outcome allocations : impact of stimulus valence, relative group status, and relative group size, dans Hogg (M.), Abrams (D.), *Intergroup relations : essential readings : Key readings in social psychology*, Philadelphie, Psychology press, 2001, p. 188-204.

PANSU (Pascal), DOMPNIER (Benoît), BRESSOUX (Pascal). – L'explication quotidienne des comportements scolaires : attributions de réussite et d'échec, dans Toczek (M. C.), Martinot, (D.), *Le défi éducatif : des situations pour réussir*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 277-302.

PÉREZ (Juan Antonio), MUGNY (Gabriel), LLATAVA (Elena), FIERRES (Rosa). – Paradoxe de la discrimination et conflit culturel : études sur le racisme, dans Perez (J. A.), Mugny (G.), *Influences sociales. La théorie de l'élaboration du conflit*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1993, p. 146-168.

PETTIGREW (Thomas). – The ultimate attribution error : Extending Allport's cognitive analysis of prejudice, *Personality and social psychology bulletin*, 5, 1979, p. 461-476.

PETTIGREW (Thomas), MEERTENS (Roel). – Subtle and blatant prejudice in western Europe, *European journal of social psychology*, 25, 1995, p. 57-75.

PETTIGREW (Thomas), MEERTENS (Roel). – In defense of the subtle prejudice concept : a retort, *European journal of social psychology*, 31, 2001, p. 299-309.

ROSENBERG (Shawn), WOLSFELD (Gary). – International conflict and the problem of attribution, *Journal of conflict resolution*, 21, 1977, p. 75-103.

SACHDEV (Itesh), BOURHIS (Richard). – Status differentials in intergroup behaviour, *European journal of social psychology*, 17, 1987, p. 277-293.

SASSENBERG (Kai), KESSLER (Thomas), MUMMENDEY (Amélie). – Less negative = more positive ? Social discrimination as avoidance or approach, *Journal of experimental social psychology*, 39, 2003, p. 48-58.

SALES-WUILLEMIN (Édith), FRIGOUT (Sophie). – Analyse des attributions de causalité dans une tâche de production de textes, *Revue internationale de psychologie sociale*, 1, 1999, p. 53-78.

SALES-WUILLEMIN (Édith), GILIBERT (Daniel). – Les biais attributifs comme indicateurs d'une appropriation des systèmes de signes, dans Bromberg (M.), Trognon (A.), *Psychologie sociale de la communication*, Paris, Dunod, 2004, p. 229-244.

TAILLANDIER (Anne), MAISONNEUVE (Christelle). – Orientations d'acculturation et attitudes anti-racistes et anti-discriminatoires de futurs travailleurs sociaux, dans ADRIPS, *Actes du 6<sup>e</sup> colloque international de psychologie sociale appliquée*, 2003, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 36-37.

TAYLOR (Donald), JAGGI (Vaishna). – Ethnocentrism and causal attribution in South Indian context, *Journal of cross-cultural psychology*, 5, 1974, p. 162-171.

WENZEL (Michael), MUMMENDEY (Amélie). – Positive-negative asymmetry of social discrimination : a normative analysis of differential evaluations of in-group and out-group on positive and negative attributes, *British journal of social psychology*, 35, 1996, p. 493-507.

## ANNEXE 1

## Fait divers présenté aux sujets : issue négative et issue positive

Voici une dépêche parue dans un quotidien national daté du samedi 26.08.00 (dans la rubrique France-société).

Vous devrez lire ce texte avec attention.

JUSTICE. « Un jeune homme de 18 ans (Jean Dupuis, ou Farid Boukercha) a été placé en garde à vue au commissariat principal de Toulouse (Haute-Garonne).

La scène s'est déroulée dans le quartier du Mirail à Toulouse (quartier "sensible" de la ville). Ce jeune homme était au volant d'une voiture (une Peugeot 205 blanche) qui a grillé un feu rouge du boulevard Arago dans la nuit de jeudi à vendredi.

Deux policiers, étaient présents quelques mètres plus loin. Ils ont tenté d'obstruer le passage de sa voiture, et lui ont clairement signifié qu'il devait s'arrêter. Sa voiture a alors fait une embardée, forçant le passage et blessant l'un des deux policiers.

La course de sa voiture s'est finalement arrêtée à plusieurs mètres du lieu de l'infraction, contre le mur d'un bâtiment désaffecté.

Le jeune homme (Jean Dupuis, ou Farid Boukercha) est actuellement interrogé par la police pour éclaircir les circonstances de cet accident. »

JUSTICE. « Un jeune homme de 18 ans (Jean Dupuis, ou Farid Boukercha) aide la police à arrêter un membre du grand banditisme en fuite.

La scène s'est déroulée dans le quartier du Mirail à Toulouse (quartier "sensible" de la ville). Ce jeune homme était au volant d'une voiture (une Peugeot 205 blanche) circulant sur le boulevard Arago dans la nuit de jeudi à vendredi.

Deux malfaiteurs armés, poursuivis par la police, ont tenté d'obstruer le passage de la voiture, et ont clairement signifié au conducteur qu'il devait s'arrêter. Sa voiture a alors fait une embardée, forçant le passage et blessant l'un des deux malfaiteurs.

La course de sa voiture s'est finalement arrêtée à plusieurs mètres du lieu de la tentative de vol du véhicule, contre le mur d'un bâtiment désaffecté.

Le jeune homme (Jean Dupuis, ou Farid Boukercha) est actuellement interrogé par la police pour établir les circonstances de l'arrestation inespérée de celui des deux malfaiteurs qui n'a ainsi pas pu prendre la fuite. »